



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

euro

Question écrite n° 16063

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le refus par le Conseil des gouverneurs des banques centrales, d'inclure le billet d'un euro dans la deuxième gamme de billets en cours d'élaboration. Des pays comme la Grèce et l'Italie ont déjà pris position en faveur de ce billet. L'euro étant une jeune monnaie, il est nécessaire de la promouvoir partout sur la planète. À l'instar du billet d'un dollar, cette éventuelle coupure contribuerait à lui donner le caractère universel qui lui fait encore défaut, essentiellement en Asie, Afrique et Amérique. Il souligne que, pour l'imprimerie de Chamalières, une telle décision augmenterait considérablement le plan de charge euro, et cela pour une longue durée. Cette production conforterait aussi le choix de moderniser, donc de pérenniser, la deuxième machine à papier de l'usine de Vic-le-Comte. De même, la nécessité d'une cohérence de gamme permettrait une parfaite sécurisation de ce billet, ce qui ne manquerait pas d'inspirer plus de confiance que le billet d'un dollar dont la fabrication reste sommaire. Ce serait aussi un atout supplémentaire pour les opérations hors zone euro. En conclusion, vu le rayonnement international prévisible que permettrait cette production pour la monnaie européenne ainsi que les conséquences positives pour les deux sites de production à Vic-le-Comte et Chamalières, il désire connaître les mesures qu'elle souhaite mettre en oeuvre pour favoriser la production du billet d'un euro.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16063

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 février 2008, page 910

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)